



# Les formations aux professions de santé : progression modérée du nombre d'inscrits en 2022, après une nette hausse en 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE | Paru le 07/11/2023

La Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) met à disposition les données sur les formations aux professions de santé, actualisées pour l'année 2022, issues de son enquête annuelle auprès des écoles qui dispensent ces formations.

Les données mises à jour sur les formations aux professions de santé sont issues de l'enquête annuelle sur les écoles de formation aux professions de santé, appelée aussi « enquête Écoles ». Cette enquête mise en place en 1980, porte sur les formations aux diplômes de santé suivants : aide-soignant, ambulancier, auxiliaire de puériculture, cadre de santé, ergothérapeute, infirmier diplômé d'État, infirmier anesthésiste, infirmier de bloc opératoire, infirmier puériculteur, manipulateur d'électroradiologie médicale, masseur-kinésithérapeute, pédicure-podologue, préparateur en pharmacie hospitalière, psychomotricien, sage-femme et technicien de laboratoire médical.

## Hausse de 1 % du nombre d'inscrits dans les formations aux professions de santé

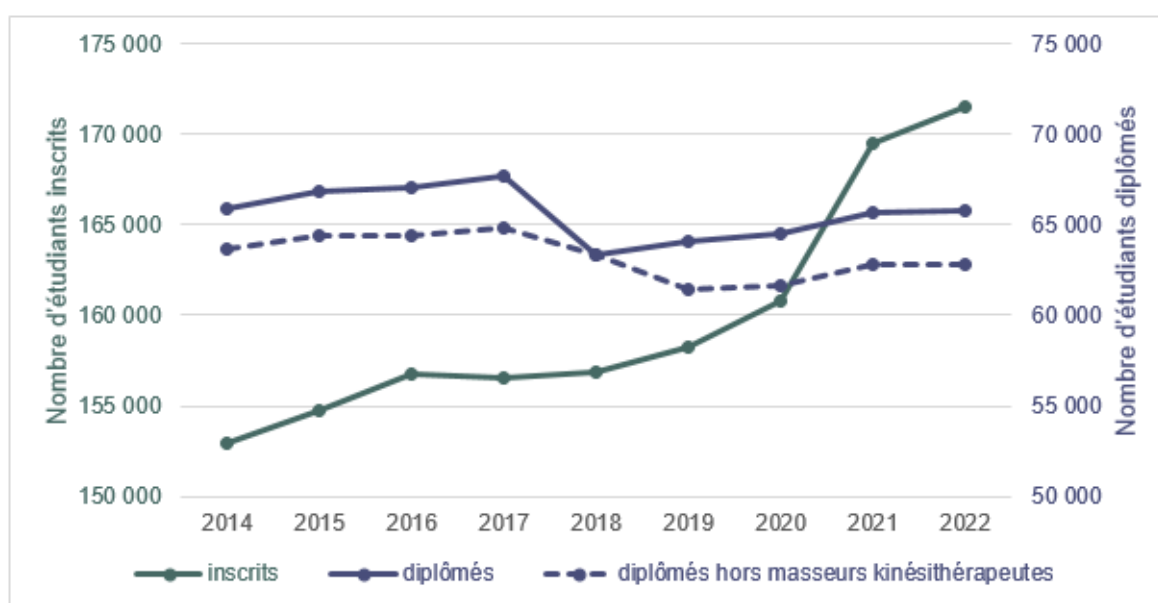
En 2022, 171 502 élèves et étudiants, dont 84 % de femmes, étaient inscrits dans l'une des 1 357 formations aux professions de santé en France métropolitaine et dans les départements et régions d'Outre-mer (DROM). Parmi eux, 96 285 sont en formation d'infirmier (toutes années de scolarité confondues), et 31 300 en formation d'aide-soignant. Ces deux formations représentent 74 % du nombre d'inscrits en 2022 dans les 16 disciplines sanitaires du champ de l'enquête.

Le nombre de formations a augmenté de 3 % en 2022, ce qui représente 39 formations supplémentaires – dont 27 formations d'aide-soignant. Le nombre d'inscrits dans l'ensemble des formations a augmenté de 1 %, après +5 % en 2021 (résultant principalement de l'évolution de +12 % en formation d'aide-soignant et de + 4 % en formation d'infirmier). Les hausses les plus fortes concernent les psychomotriciens (+6 %), les techniciens de laboratoire médical et les manipulateurs d'électroradiologie médicale (+4 % chacun). Le nombre d'inscrits en formation d'infirmier augmente de 1 %, et de 2 % pour les aides-soignants. En revanche, le nombre d'inscrits diminue de 11 % en formation d'infirmier de bloc opératoire, de 10 % pour les préparateurs en pharmacie hospitalière et de 5 % pour les cadres de santé et les ambulanciers.

## Stabilité du nombre de diplômés

Le nombre de diplômés des professions de santé s'élève à 65 799 en 2022 (graphique 1). Pour les pédicures-podologues, il augmente de 7 % en 2022, après une baisse de 31 % de 2018 à 2021. Une forte augmentation est également constatée pour les infirmiers de bloc opératoire (+20 %), les infirmiers puériculteurs (+10 %), les ambulanciers et les cadres de santé (+6 % chacun). À l'inverse, pour les auxiliaires de puériculture et les sages-femmes, il diminue de 10 % en 2022. Le nombre de diplômés infirmiers poursuit sa baisse en 2022 (-1 %), malgré la hausse importante du nombre d'inscrits en première année 3 ans auparavant, en 2019 (+6 %) : le taux de réussite reste stable par rapport à 2021 (95 %), mais la hausse des abandons en cours de scolarité n'a pas permis au nombre de diplômés de se redresser. Le rapport entre diplômés et inscrits en première année trois ans auparavant s'établit ainsi à 76 % en 2022, après 81 % en 2021.

Graphique 1 – Nombre d'inscrits et de diplômés en école de formation aux professions de santé, de 2014 à 2022



**Champ :** France métropolitaine et DROM. Ensemble des inscrits ayant commencé une session de formation au cours de l'année, et des diplômés ayant passé les épreuves au cours de l'année.

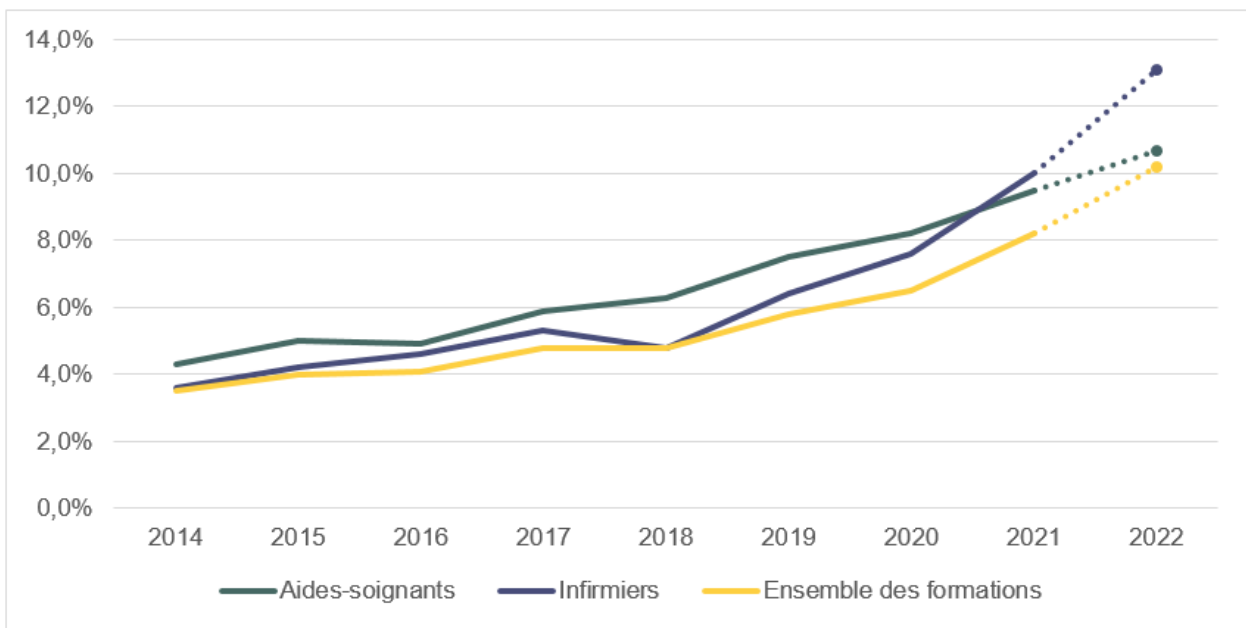
**Note :** Du fait de l'allongement de la durée des études de masseur-kinésithérapeute de 4 à 5 ans, il y a eu très peu de diplômés dans cette profession en 2018 par rapport aux années précédentes (79 diplômés en 2018, après 2 824 en 2017 puis 2 722 en 2019). Hors masseurs-kinésithérapeutes, il y a 64 874 diplômés aux professions de santé en 2017, 63 312 en 2018 et 61 397 en 2019.

**Source :** DREES, enquête Écoles 2014-2022

## En 2022, 10 % des étudiants de première année ont interrompu leur scolarité, provisoirement ou définitivement

Le nombre d'interruptions de scolarité s'élève à 13 648 en 2022, également réparties entre les interruptions provisoires (par exemple, année de césure) et définitives (par exemple, exclusion définitive ou abandon). En 2021, 10 786 interruptions de scolarité étaient déclarées par les écoles (pas de distinction possible entre provisoire et définitive avant 2022). Le taux d'abandon en première année de formation en 2022 atteint jusqu'à 20 % pour les techniciens de laboratoire médicale, 14 % pour les manipulateurs d'électroradiologie médicale, 13 % pour les infirmiers et 11 % pour les aides-soignants (graphique 2). Sur l'ensemble de la scolarité de la promotion diplômée en 2022, 16 % des étudiants en formation de manipulateur d'électroradiologie médicale ont abandonné leurs études, et 18 % en formation d'infirmier.

Graphique 2 – Taux d'abandon en première année de formation aux professions de santé, de 2014 à 2022



**Champ :** France métropolitaine et DOM.

**Note :** Pour la collecte 2022, les écoles ont dû distinguer le type d'interruption de scolarité : interruption provisoire (avec intention de revenir) et interruption définitive (sans intention de revenir) ; le taux d'abandon représenté correspond au total des deux.

**Source :** DREES, enquête Écoles 2014-2022

## Seulement 1 % des étudiants ont été mobilisés dans le cadre de la réserve sanitaire liée à la Covid-19 en 2022

Depuis 2020, les écoles de formations sanitaires ont été interrogées au sujet de la participation de leurs étudiants à la réserve sanitaire dans le cadre de la crise liée au Covid-19. 2 % des formations ayant répondu à cette question sont concernées en 2022 (après 44 % en 2020 et 15 % en 2021). Au sein de ces formations ayant eu des étudiants mobilisés pour la réserve sanitaire, un tiers des étudiants y ont participé. Au total, cela représente seulement 1 % de l'ensemble des étudiants inscrits dans une formation ayant répondu à la question (18 % en 2020 et 12 % en 2021).

L'ensemble des données sur les formations aux professions sanitaires en 2022, avec un historique remontant pour certaines séries jusqu'en 1966, sont accessibles sur le site data.drees dans le jeu de données « La formation aux professions de santé ». Elles contiennent, au niveau national et régional le plus souvent, des informations, déclinées par diplôme, sur le nombre d'établissements de formations, de candidats, d'inscrits, dont ceux en première année, de places financées, de diplômés et de validation des acquis de l'expérience (VAE), la part de femmes et d'hommes parmi les inscrits et parmi les diplômés, etc.

### Pour en savoir plus

- Vous pouvez consulter sur le site de la DREES une présentation détaillée de l'enquête Écoles (<https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/sources-outils-et-enquetes/lenquete-annuelle-sur-les-ecoles-de-formation-aux-professions-de-sante>), et y retrouver l'ensemble des études réalisées à partir de celle-ci ;
- Les données sur les formations aux professions sanitaires en 2022, y compris les séries longues 1966-2022 sur le site data.Drees dans le jeu de données « la formation aux professions de santé » ([https://data.drees.solidarites-sante.gouv.fr/explore/dataset/491\\_la-formation-aux-professions-de-](https://data.drees.solidarites-sante.gouv.fr/explore/dataset/491_la-formation-aux-professions-de-)

sante/information/) » (une série longue sur les interruptions de scolarité a été ajoutée en 2022)

- Des données plus détaillées sur les abandons en formation, et plus particulièrement en formation d'infirmier, sont disponibles dans l'étude : Simon M., 2023, « Les étudiantes en formation d'infirmière sont trois fois plus nombreuses à abandonner en première année en 2021 qu'en 2011 (<https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/publications-communique-de-presse/etudes-et-resultats/les-etudiantes-en-formation-dinfirmiere-son>) », Études et Résultats, DREES, n° 1266, mai

## Pour en savoir plus

### Jeux de données à explorer



Consulter les données

([https://data.drees.solidarites-sante.gouv.fr/explore/dataset/491\\_la-formation-aux-professions-de-sante/information/](https://data.drees.solidarites-sante.gouv.fr/explore/dataset/491_la-formation-aux-professions-de-sante/information/))



Sauf mention contraire, tous les contenus de ce site sont sous licence etalab-2.0 (<https://www.etalab.gouv.fr/licence-ouverte-open-licence>)